

**Procès-verbal de la 89^e réunion du Conseil d'administration (CA)
de l'Association du bassin versant du lac Blue Sea tenue le 16 novembre 2019
au 4, rue P'tit Chemin à Blue Sea (Québec) à partir de 10h00**

Sont présents sous la présidence de Francis LeBlanc :

André Beauchemin, secrétaire, qui assume le greffe de la séance
Guy Gauvreau, administrateur
Donald Karn, administrateur
David MacLaren, administrateur
Paul R. Ouimet, vice-président
Ghislaine Turnbull, trésorière

Absence motivée :

Brian Lahey, administrateur

1. Accueil et constat du quorum

Le président Francis LeBlanc souhaite la bienvenue aux membres présent(e)s et constate le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande aux membres présents s'ils désirent faire des ajouts à l'ordre du jour proposé. Plusieurs ajouts sont effectivement demandés et convenus tel qu'ils apparaissent à la résolution qui suit.

Résolution 89-01 – Adoption de l'ordre du jour

La trésorière Ghislaine Turnbull, appuyée par l'administrateur Guy Gauvreau, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour déposé et précédemment transmis avec les ajouts suivants :

- 4a) RSVL, correspondance.
- 5h) Entreposage de documents, trésorerie.
- 8a) Rapport de caractérisation du lac Edja, dépôt.
- 8b) Communications et prochain bulletin.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Approbation du procès-verbal de la 88^e séance du 17 août 2019

Note au procès-verbal

Le président Francis LeBlanc invite à ce point l'administrateur Donald Karn à faire d'abord un bref rapport relatif à certaines affaires découlant de la 88^e séance. Ce dernier résume son entretien récent avec le directeur général de la municipalité de Blue Sea qui portait sur une variété de sujets d'intérêt commun, notamment : la préoccupation constante quant à la protection des bandes riveraines, l'état du dossier des occupations non autorisées sur la rive du sentier régional et l'encadrement des tournois de pêche. L'administrateur se dit plutôt rassuré quant au premier et au troisième points et donne des détails sur la nature des opérations de contrôle en cours. La question du parc régional serait toujours en discussion avec la MRC sans évolution récente.

En matière de bandes riveraines, le secrétaire André Beauchemin rapporte de son côté avoir eu une conversation informelle avec le maire de la municipalité de Messines lors de laquelle il lui a confirmé que la judiciarisation en cours d'un flagrant cas récent de délit dans cette municipalité se traduira par des amendes dont l'ampleur témoignera de la rigueur de la municipalité en cette matière.

Résolution 89-02 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration numéro 88 tenue le 2019

L'administrateur Guy Gauvreau, appuyé par la trésorière Ghislaine Turnbull, propose et il est résolu d'approuver le procès-verbal de séance du conseil d'administration numéro 88 tenue le 17 août 2019 tel que déposé et précédemment transmis par le secrétaire André Beauchemin.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Correspondance

Le président Francis LeBlanc rappelle les échanges avec une membre déçue de la suspension du service PayPal dont copie a été précédemment été transmise aux membres du conseil. Il demande ensuite à l'administrateur Donald Karn d'exposer le contenu de sa correspondance avec l'administration du programme RSVL.

4a) RSVL

L'administrateur Donald Karn fait état des explications des représentants du programme RSVL relativement à l'observation d'une insolite réduction du taux de phosphore. Celle-ci a conduit à l'ajout d'échantillons et au constat d'un biais induit par l'utilisation de fioles de plastique qui seront dorénavant en verre. Les analystes assurent pouvoir corriger les résultats invalides par interpolation. Il leur a également soumis une question du membre Dick Ryan relative à la nécessité de l'échantillonnage dans la fosse principale du lac Blue Sea. Selon le personnel du RSVL, cette procédure est exigible en vertu du protocole mondial de recherche en la matière et elle appuie aussi les tests de périphyton.

Note au procès-verbal

Le secrétaire André Beauchemin fera parvenir à l'administrateur Donald Karn la liste des membres riverains du lac des Castors en vue de doter le programme RSVL pour ce lac.

5. Rapport de la trésorière

5a) Mise à jour financière

La trésorière Ghislaine Turnbull dépose pour approbation des documents financiers périodiques. Ces documents ont été précédemment transmis aux membres du conseil.

Résolution 89-03 – Approbation des états financiers au 31 octobre 2019

La trésorière Ghislaine Turnbull, appuyée par le secrétaire André Beauchemin, propose et il est résolu d'approuver les documents suivants, tel que déposés par la trésorière Ghislaine Turnbull et déclarés joints à la présente pour en faire partie :

- Un bilan au 31 octobre 2019 ou l'actif d'une part, ainsi que le passif et l'avoir des membres, d'autre part, totalisent 26 327,14\$;
- Un état des résultats pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2019, montrant des produits cumulés de 11 917,00\$, des charges cumulées de 21 785,40\$ et une insuffisance des produits sur les charges de 9 868,40\$.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

5b) Dépenses à approuver

Résolution 89-04 – Approbation de dépenses

La trésorière Ghislaine Turnbull, appuyée par le vice-président Paul R. Ouimet, propose et il est résolu d'approuver les dépenses suivantes :

#	Date	Nom du fournisseur	Chèque au nom	Montant	Explication		
370	21-août-19	Chandlery	Richard Ryan	155,94 \$	rope for buoy		
371	28-sept-19	YMLP	John Turnbull	30,77 \$	site Web		
		Autre	À venir	217,00 \$	Assurance (plus taxe et frais)		
		Trésorerie	À venir	10,95 \$	Timbres trésorière		
		Trésorerie	À venir	11,74 \$	Timbres envoi du changement des		
		Trésorerie	À venir	63,24 \$	Encre pour ordi de Bernard Asselin		

Adoptée à l'unanimité des membres présents

5c) Prévision budgétaire pour 2020

La trésorière Ghislaine Turnbull poursuit son rapport par le dépôt d'un tableau *pro forma* relatif aux opérations et aux crédits budgétaires à approuver pour 2020; elle signale que devront notamment être validées les prévisions relatives au recrutement et à l'implantation d'un mode de paiement électronique, à l'étendue du programme RSVL. Il est convenu que ce tableau servira de base d'analyse et de discussion à l'item 7c) de l'ordre du jour.

5d) Demande d'aide annuelle aux municipalités

Le président Francis LeBlanc indique que les lettres de demande d'aide financière ont bien été acheminées à Blue Sea et à Messines avec un exposé de la destination prévue des montants de l'aide. L'envoi ultérieur prévu par la procédure de facturation habituelle en vigueur dans les municipalités suivra. Tel que constaté, il y a eu exception, en 2019, au financement traditionnellement partiaire des deux municipalités visées. Il est convenu de préparer les deux documents selon le principe de la parité. Le président Francis LeBlanc en informera les directions municipales.

5e) Renouvellement du programme d'assurances des OSB

Le fournisseur BFL Canada sélectionné par l'Union des municipalités du Québec pour offrir des services d'assurances aux organismes communautaires a fait parvenir son offre de renouvellement à l'Association. Pour le maintien des protections actuelles, la prime exigée est de 217\$ taxes et frais en sus. La trésorière Ghislaine Turnbull résume des protections additionnelles offertes qui ne sont pas jugées nécessaires par les membres présents.

Résolution 89-05 – Renouvellement des assurances de l'Association dans le cadre du Programme d'assurances des OSBL de l'Union des municipalités du Québec

L'administrateur Guy Gauvreau, appuyé par le vice-président Paul R. Ouimet, propose et il est résolu de renouveler le contrat annuel d'assurances de l'Association selon l'offre de BFL Canada pour la période débutant le 30 novembre 2019, pour les protections actuellement en vigueur et moyennant une prime de 217\$, taxes et frais en sus.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

5f) Méthodes de paiement électronique

La trésorière Ghislaine Turnbull demande au vice-président Paul R. Ouimet de déposer séance tenante un résumé des options d'implantation de méthodes de paiement électronique selon lequel trois avenues se présentent:

- Utilisation du virement Interac : à implanter le plus vite possible;
- Service PayPal : pour résoudre les difficultés techniques encourues, possibilité d'annuler le compte actuel et d'ouvrir un nouveau compte corporatif pour organismes de bienfaisance;
- Utilisation du service Monético de Desjardins.

Il est convenu de procéder au premier volet en poursuivant les échanges et actions en cours entre le vice-président Paul R. Ouimet, la trésorière Ghislaine Turnbull et le secrétaire André Beauchemin.

5g) Nomination ARC

Cette formalité a pu être traitée au niveau administratif et ne nécessite aucune autre action.

5h) Entreposage de documents

La trésorière Ghislaine Turnbull indique aux membres présents que des archives de la trésorerie seront envoyées au domicile de l'administrateur Donald Karn. Le secrétaire André Beauchemin rappelle par ailleurs que malgré les sauvegardes régulières effectuées par chacun des officiers, il n'y a actuellement aucune sauvegarde hors-site systématique des documents de l'Association.

6. Rapport du président

Le président Francis LeBlanc entame son rapport d'activités en remerciant tout d'abord l'équipe de gestion du réseau de signalisation nautique du myriophylle à épi. Ce sont les bénévoles Dick Ryan, Bernard Asselin, Éric Desrosiers et Judy McConnery ainsi que l'administrateur David MacLaren qui sont les responsables de ce réseau maintenant très étendu et maintenu de façon professionnelle. Il poursuit ensuite son rapport.

6a) AGA2020

Note au procès-verbal

Il est convenu que l'assemblée générale annuelle 2020 des membres aura lieu à la mairie de Messines le samedi 25 juillet, le programme et l'horaire restant à déterminer ultérieurement.

6b) Sommet des associations de lacs

Le président Francis LeBlanc fait état de sa participation à une rencontre tenue entre les présidents et officiers de quelques associations de lacs de la région tenue le 6 octobre à Point-Comfort dans la ville de Gracefield. Cette rencontre aura été une précieuse occasion de réseautage et d'échanges entre les participants.

6c) Table de concertation de l'ABV des 7 sur la planification régionale

Le président Francis LeBlanc a aussi participé à la consultation de l'Association de bassin versant des 7 rivières (ci-après « l'ABV7 ») en vue de l'élaboration du Plan de gestion de l'eau prévu à la Loi. Malheureusement, malgré l'importance de l'enjeu et la rigueur du contenu soumis à la consultation, celle-ci n'a pas obtenu la participation espérée des organisateurs.

6d) Projet de jute

Les activités du président Francis LeBlanc ont surtout porté sur le projet de toiles jute en cours. L'obtention du financement conditionnel maximal de 60 000\$ par l'ABV7 dans le cadre du Programme *Affluents maritimes* est bien sûr une excellente nouvelle. Lui-même, le vice-président Paul R. Ouimet et le bénévole John Turnbull participent aux travaux du comité technique formé avec les municipalités de Blue Sea et de Messines. 4 éléments récents inhérents au projet méritent d'être soulignés :

- 1- Le certificat d'autorisation émis en 2019 par l'autorité compétente (MDDELCC) serait valide pour 2020.
- 2- Deux fournisseurs ont été identifiés et possèdent l'expertise requise; les municipalités iront en appel d'offres; à l'aide des travaux du vice-président Paul R. Ouimet, il a été déterminé que la superficie à traiter avait été largement surestimée : elle a été révisée à 50% de l'anticipée avec la confirmation de l'ABV7. Le devis sera établi sur cette nouvelle base unitaire au m2 avec indication de quelques superficies globales.
- 3- C'est l'ABV7 qui assurera la surveillance de chantier et fera les recommandations d'acceptation de travaux et de déboursé d'honoraires, le tout, selon ses tarifs en vigueur jusqu'ici.
- 4- Les fonds du Programme *Affluents maritimes* seront aussi gérés par l'ABV7, les détails restant encore à déterminer.

Note au procès-verbal

À 11h55, il est convenu d'une pause. Les travaux reprennent à 12h20.

7. Préparation du plan d'action pour 2020

Le président Francis LeBlanc invite maintenant les membres du conseil à procéder avec l'objet central de cette séance : la planification relative à l'année 2020.

7a) Révision et mise à jour du plan stratégique

Il invite le vice-président Paul R. Ouimet à soumettre d'abord pour révision et mise à jour le document *Planification stratégique 2019* tel qu'actuellement en vigueur par la résolution 84-05. Les membres procèdent à l'examen de ce document dont l'horizon est à plus long terme et qui découle des objets de l'action de l'Association consignés à ses lettres patentes, ce qui conclut à peu de modifications :

- Les membres estiment que plus de précisions seraient opportunes relativement à la croissance notable de l'apport de nutriments; ceux-ci proviennent également d'installations septiques pourtant conformes mais qui ne comportent pas de traitement tertiaire. Également à ce chapitre, il serait indiqué de préciser que ceci favorise la croissance de l'ensemble de la biomasse et non pas seulement celle du myriophylle à épi.
- Une précision est souhaitée à l'effet de faire état du contrôle maintenant local de la réglementation en matière de bandes riveraines.
- En ce qui concerne la surveillance de la qualité de l'eau, il y a lieu de faire mention de l'ajout prochain des lacs Edja et Caya au programme RSVL.

Note au procès-verbal

Le vice-président Paul R. Ouimet apportera les modifications souhaitées et soumettra ultérieurement un document *Planification stratégique 2020* ainsi révisé à l'approbation du conseil.

7b) Plan d'action

Le président Francis LeBlanc invite maintenant le vice-président Paul R. Ouimet à soumettre également pour révision et préparation d'une édition 2020 le *Plan d'action 2019*. Le document portera sur les opérations prévues pour la prochaine année mais dont plusieurs sont en continuité. À l'examen, les membres conviennent notamment des éléments suivants :

- En matière d'**information et de sensibilisation**, il est constaté que les activités de l'item 1.3 sont toutes conclues à l'exception de l'installation des affiches de couleur jaune portant sur la signalisation des herbiers de myriophylle à épi et dont la localisation reste à convenir avec la municipalité de Messines.
- Il sera ajouté à l'item 1.4 la production d'un dépliant portant sur le contrôle de la navigation dont l'administrateur Donald Karn sera chargé de coordonner la production.
- À l'item 1,5, il est convenu de consacrer un article du bulletin *En ondes – Shorelines* au sujet des feux d'artifice.
- L'administrateur Guy Gauvreau coordonnera l'activité décrite à l'item 1.6.
- Les activités d'information et de sensibilisation tenues aux quais publics et décrites à l'item 1.7 ne seront pas reconduites.
- La proposition antérieure d'organisation d'un forum dédié aux espèces envahissantes n'est pas retenue (item 1.8).
- En matière de **contrôle de la qualité de l'eau** et en raison de contraintes logistiques, il n'est pas prévu d'ajouter d'autres lacs au programme RSVL (item 2.2).
- Concernant les **interventions pour la protection des bassins versants**, il sera fait état du nombre accru de bouées de signalisation (170).
- L'activité de **développement organisationnel** visant à souligner le 10^e anniversaire de l'association prévue à l'item 4.5 est périmée.

Note au procès-verbal

Le vice-président Paul R. Ouimet apportera les modifications souhaitées et soumettra ultérieurement un document *Priorités de l'Association (2020)* ainsi révisé à l'approbation du conseil.

7c) Approbation du plan budgétaire

De l'examen du projet de budget déposé à l'item 5c) et des activités et priorités précédemment retenues et amendées, les membres du conseil s'estiment maintenant prêts à adopter les prévisions budgétaires 2020.

Résolution 89-06 – Adoption des prévisions budgétaires 2020

La trésorière Ghislaine Turnbull, appuyée par le secrétaire André Beauchemin, propose et il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2020 selon le tableau suivant :

ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA	
Budget 2020	\$
PRODUITS	
Cotisations des membres	6 500,00
Subventions - Municipalité Messine	4 500,00
Subventions - Municipalité Blue Sea	4 500,00
Dons corporatifs	-
Dons des membres	5 000,00
Divers	-
TOTAL	20 500,00
	-
CHARGES	
Programme RSVL-qualité de l'eau	2 000,00
Programme contrôle du myriophylle et autres plantes envahissantes	2 000,00
Programme de sensibilisation et information	4 000,00
Total des 3 programmes	8 000,00
Programme toile de jute	15 000,00
Total des 4 programmes	23 000,00
AGA	500,00
Administration	1 500,00
Inscriptions et recrutement	2 500,00
Remboursement de cotisations	-
Site Web & YMLP	2 100,00
Communication	1 000,00
Divers	200,00
TOTAL	30 800,00
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 300,00)

Adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Divers items

8a) Rapport de caractérisation du lac Edja, dépôt.

L'administrateur Guy Gauvreau, aussi délégué de l'Association des lacs Edja, Caya et Roberge, informe les membres du conseil de l'acceptation, par cette dernière, d'une offre de services de *AP Enviro-conseil* visant à vérifier la présence du myriophylle à épi dans les lacs visés et à en cartographier les peuplements identifiés.

8b) Communications et prochain bulletin

Le président Francis LeBlanc informe les membres présents de son intention de publier un 4^e numéro du bulletin *En ondes – Shorelines* destiné à :

- informer les membres des derniers développements dans le projet de toiles de jute;
- solliciter les dons;
- effectuer un rappel des conseils d'hiver avec la participation du bénévole Dick Ryan;
- informer les membres de la date et du lieu de l'assemblée générale 2020;
- formuler les souhaits des Fêtes.

9. Prochaine rencontre

Les membres présents conviennent de prévoir la tenue d'une prochaine séance du conseil vers la mi-mars, sujet aux dispositions de l'avis de convocation.

10. Levée de la séance

Résolution 89-07 – Levée de la séance

Le secrétaire André Beauchemin, appuyé par le vice-président Paul R. Ouimet, propose et il est résolu que la présente séance soit close. Il est 14h.



André Beauchemin, secrétaire

Adoptée à l'unanimité des membres présents